



FFvolley

BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL DU 30 JUIN 2023
(par visioconférence 19h00/21h30)

SAISON 2022/2023

Présents

Michelle AKILIAN, Eric TANGUY, Sébastien FLORENT, Christophe DURAND, Christian ALBE, Isabelle COLLOT, Florence NOEL, Yves BOUGET, Zélie AMARD.

Excusés

Pierre MERCIER, Eric SAGOT, membres
Axelle GUIGUET, Directrice Technique Nationale

Assiste

Jean Louis LARZUL, Président du Conseil de Surveillance

Invités

Jean Paul ALORO, Membre du Conseil de Surveillance
Michel COZZI, Président de la Commission Fédérale Sportive

Adopté par le Conseil d'Administration du 22/07/2023
Dates de diffusion : 05/07/2023 (AA) puis le 09/08/2023 (VD)
Auteur : Sébastien FLORENT

I) Pôle Administratif et financier

Administration Générale

Présentation des procès-verbaux

Le Bureau Exécutif n'apporte aucune modification aux procès-verbaux

→ **Adopté à l'unanimité pour l'envoi aux membres du Conseil d'Administration**

II) Pôle Outre-Mer

- La vice-Présidente Florence NOEL fait un compte-rendu de la super coupe qui s'est déroulée à l'île de la Réunion et qui s'est terminée le 7 juin dernier.
- Florence NOEL fait part de la déception de certains territoires d'outre-mer quant au manque de communication de la part de la FFvolley et d'un manque de reconnaissance de la Fédération.
- Le Président se demande comment ils peuvent dire cela alors que cette compétition est la plus soutenue financièrement de la FFvolley (plus de 50 000 € cette année).

III) Pôle Développement

- Club de Marpire : sursis sportif et financier
- Club de Chalons sur Saône : sursis sportif, amende 645€
- Club GFCA VB : sursis sportif, amende 1239€
- Club Halluin volley Ball métropole : descente sportive de la N3
- Club volley Ball Michelet Halluin : sursis sportif de la N3, amende 1652€
- Club de Mende volley Lozère : sursis sportif, amende 2065€
- Club de Beaune volley ball : descente sportive

IV) Pôle sportif

- **TQP Volley Assis** : Isabelle COLLOT explique au bureau l'opportunité soutenue par world para-volley d'organiser en 2024 un tournoi de qualification paralympique pour les Jeux Olympiques de Paris. La France disposant de quotas pour Paris 2024, le Président rappelle que l'organisation ne sera pas soutenue par la DIGES car elle n'entre pas dans les grilles de lecture. Le Bureau Exécutif charge Isabelle COLLOT de travailler avec des organisateurs potentiels et proposer un dossier complet sur un prochain bureau.

- **Beach Volley** : Le Bureau Exécutif attribue l'organisation des finales de Coupe de France de Beach M15 M au club d'Arles.
- **Engagements des clubs nationaux** : Le Trésorier Générale informe le Bureau Exécutif que la plupart des clubs sont en règle avec leurs engagements. Les clubs suivants ne sont pas définitivement engagés et **ont jusqu'au dimanche 9 juillet pour confirmer.**

CLUB ATHLETIQUE DE ST ETIENNE	N2F et N3M
HALLUIN VOLLEY METROPOLE	N2F
LESCAR PROMOTION VOLLEY-BALL	N2M
TARASCON FOIX VB	N3M
LATTES ASPTT MONTPELLIER V.A.C	N2F
MENDE VOLLEY LOZERE	EAM
MUNICIPAL OLYMPIQUE MOUGINS	N3M
VOLLEY PRADETAN GARDEEN	N3F et N3M

V) **Marketing**

- **Attribution de l'équipementier Arbitre** : 2 candidats ont postulé, une marque de sport et une marque blanche. Après étude de la commission, le Bureau Exécutif décider d'attribuer à ERREA le soin d'équiper les arbitres de volley et Beach volley.

VI) **JO JOP 2024**

- **Politique d'invitations de la FFvolley pour les JO – JOP**

Le Bureau Exécutif entérine la proposition de répartition des 2406 billets acquis par la Fédération.

Afin de se prémunir d'éventuelles accusations de corruptions, la répartition des billets achetés par la FFvolley sera votée lors du prochain Conseil d'Administration.

Les diverses catégories de personnes invitées à au moins 1 match de Volley ou de Beach Volley des Equipes de France sont :

Partenaires de la FFvolley
 Clubs Départementaux
 Clubs Régionaux
 Clubs Nationaux et LNV
 Comité Départementaux
 Liges Régionales
 Salariés FFvolley
 CTS
 Membres des Commissions Fédérales
 Membres du Conseil de Surveillance
 Membres du Conseil d'Administration
 Membres du Bureau Exécutif

La FFvolley veut que l'ensemble de la famille volley puisse assister à au moins 1 match d'une équipe de France.

Le total des places achetées représente environ 300 000 €

→ **Le Bureau Exécutif approuve cette politique d'invitation qui sera soumise au prochain Conseil d'Administration.**

Concernant les internationaux participants aux Jeux Olympiques, le Comité International Olympique permet à chaque athlète de pouvoir acheter 2 places pour chacun de leurs matchs.

→ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité la prise en charge de ces deux places par la FFvolley.**

Un programme spécifique de dotation de 200 places à destination des clubs de la FFvolley est approuvé et soumis au prochain Conseil d'Administration.

VII) Questions diverses

- Point sur le déménagement du siège fédéral :

La signature du compromis de vente devrait intervenir d'ici la fin du mois de juillet.

La région Ile de France apportera un soutien financier à la Fédération ainsi que l'Agence Nationale du Sport. Le Département du Val de Marne a promis également un soutien.

Le total des aides est de 1 450 000 € à ce jour.

Aucun autre sujet n'est évoqué, la séance est levée à 21h30.

Eric TANGUY
Président

Sébastien FLORENT
Secrétaire Général